

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 101 (1975)
Heft: 22: SIA spécial, no 5, 1975: Chauffage - ventilation - climatisation

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tages, ou qui, simplement, seront déterminées à tenir compte de nos intérêts autant que des leurs.

Notre espoir est de voir les pays développés partager notre désir de coopération équilibrée qui pourra enfin jouer le rôle qui lui revient en tant qu'instrument de développement, de progrès et de paix, au sein de la communauté mondiale, pour apporter les solutions au problème fondamental que pose le partage du monde en pays riches et pays pauvres.

Nos relations d'affaires avec les pays développés constituent à tout moment des tests sur la base desquels nous pouvons apprécier leur bonne volonté et porter un jugement sur la valeur de leur intentions solennellement proclamées à maintes reprises.

MOKDAD SIFI

Journées d'information SIA

Modèle d'organisation

Berne, 14 novembre 1975

Connaissez-vous la structure des frais généraux de votre bureau, les données essentielles à sa gestion (pour les décisions, la répartition des tâches, la vérification, le rendement et la productivité) ? Quel est le coût des heures non affectées à un mandat, comment imputer les heures consacrées aux concours ? Avez-vous un plan comptable établi selon les critères de l'économie d'entreprise ?

Les réponses à ces questions seront entre autres fournies à la journée d'étude sur l'organisation modèle des bureaux d'étude et de planification. L'organisation modèle SIA est un système intégré d'acheminement des données internes pour ces bureaux, permettant une vue d'ensemble claire de la structure des coûts et des calculs de vérification. Le modèle, conçu selon le principe modulaire, peut donc être adopté en tout ou en partie. Sa souplesse le rend utilisable par différents bureaux et il se prête au traitement manuel et mécanique de l'information.

L'organisation modèle SIA est née du besoin de disposer d'instruments de travail sans défauts pour gérer et diriger les bureaux d'ingénieurs et d'architectes et pouvant également servir au calcul des honoraires.

La journée est organisée par la SIA centrale avec le concours du Groupe spécialisé SIA des architectes (GSA). Elle aura lieu au Kursaal de Berne, le vendredi 14 novembre 1975 de 10 h. 30 à 16 h. 30 environ.

Programme

Ouverture de la journée (A. Cogliatti, président central de la SIA, Zurich).

Das Rechnungswesen im Projektierungs- und Planungsbüro — eine Grundlage der Honorarordnungen (M. U. Zürcher, secrétaire de la SIA, Zurich).

Das Rechnungswesen — eine Grundlage zur Führung eines Projektierungs- und Planungsbüros (M. J. Bühler, associé du bureau Moser Kuenzle Gerber, architectes SA, Zurich).

Grundzüge der SIA Standard-Organisation (M. M. Imbach, directeur de Visura, société fiduciaire, Soleure).

Ausblick auf den Administrativ-Ordner (J. Both, architecte, associé d'un bureau d'architecte, Zurich).

Probleme und Arbeiten auf dem Sektor der Honorarordnungen (M. U. Strasser, architecte, membre du Comité central de la SIA et président de la Commission centrale des règlements (CCR), Berne).

Finance de participation : Fr. 290.— pour les membres SIA et GSA ainsi que pour les bureaux figurant sur la liste SIA, Fr. 100.— pour chaque collaborateur supplémentaire (sans dossier) ; Fr. 580.— pour non-membres.

Classeur de documentation et repas de midi (sans boissons) compris.

Documentation : Les participants recevront un classeur de documentation administrative (en allemand) sur l'organisation générale (plan comptable, collection de formules types et de contrats, directives pour les conditions de travail, Règlement 070 sur les cours d'introduction destinés aux apprentis dessinateurs, Recommandation 071 concernant les stages pratiques sur chantiers des dessinateurs en bâtiment, listes de fers et formes standards pour aciers d'armatures). Le classeur sera complété en 1976 par une documentation sur l'organisation des bureaux, les questions d'assurances, de personnel et de prévoyance sociale. Il pourra être commandé (en allemand) dès mi-novembre au Secrétariat général de la SIA. Prix : Fr. 440.— (membres SIA : Fr. 220.—). L'édition française est en préparation.

Programme détaillé, renseignements et inscriptions : Secrétariat général de la SIA.

Travaux souterrains en terrains instables

Zurich, 5 décembre 1975

La journée d'étude organisée sur ce thème par le Groupe spécialisé SIA des travaux souterrains sera consacrée aux expériences faites pour tenter de résoudre des problèmes de théorie et de construction souterraine. La première partie du programme, théorique, traitera du comportement des terrains, des procédés de calcul et des méthodes de mesure. La seconde partie portera sur les solutions pratiques adoptées en Suisse et à l'étranger, visualisées par la mise en parallèle des projets et des réalisations. Pour terminer, une discussion offrira la possibilité de poser des questions aux conférenciers. Une exposition d'instruments de mesure ultramodernes pour la construction de tunnels complétera la journée, qui aura lieu à l'Hôtel International, Zurich-Oerlikon, de 9 h. 30 à 17 h. 10 environ.

Programme provisoire

Problemstellung (prof. H. Grob, ETH, Zurich).

Comportement mécanique des massifs rocheux autour d'une cavité (prof. F. Descœudres, EPF, Lausanne).

Probleme der Tunnelstatik (Dr K. Kovari, Institut für Strassen- und Untertagsbau, ETH, Zurich).

Messverfahren (Dr P. Egger, Laboratoire de géotechnique, EPF, Lausanne).

Neue österreichische Tunnelbauweise (F. Pacher, dipl. ing., ingénieur-conseil, Salzbourg).

Exemples de réalisations :

Tauerntunnel (H. Pochhacker, dipl. ing., Vienne).

U-Bahn München (M. Laabmayr, dipl. ing., Salzbourg).

Gotthardtunnel (Dr G. Lombardi, Locarno).

Renseignements et inscriptions : prière de demander le programme détaillé, ainsi que les bulletins d'inscription auprès du Secrétariat général de la SIA.

Divers

Liquidation des clichés parus dans le Bulletin technique de la Suisse romande, de 1928 à 1971

Mesdames, Messieurs les auteurs sont informés que les clichés des articles parus dans le *Bulletin technique de la Suisse romande* de 1928 à 1971 y compris seront détruits très prochainement.

Néanmoins, les auteurs qui désirent conserver les clichés de leurs articles peuvent se les procurer moyennant une modique participation aux frais de Fr. 5.— par cliché. Ces clichés peuvent être réclamés jusqu'au 7 novembre 1975, à l'Imprimerie La Concorde, rue des Terreaux 29, 1003 Lausanne, tél. (021) 20 19 91.

A nos lecteurs

Etant donné le déménagement de notre imprimeur dans l'immeuble qu'il inaugure à Epalinges, le délai rédactionnel pour les communiqués destinés à notre prochain numéro est fixé au 24 octobre.

(Réd.)

L'UVIADE précise ses objectifs

La première assemblée générale de l'UVIADE, Union vaudoise des ingénieurs et architectes diplômés employés, fondée en juin de cette année, s'est tenue le 6 octobre 1975 à Lausanne.

Ouverte à tous les ingénieurs et architectes employés travaillant dans le canton de Vaud, invités pour l'occasion, cette assemblée a connu un grand succès par l'intérêt et le soutien manifestés par les participants venus nombreux.

Les débats de l'assemblée ont permis de définir les principaux buts que l'UVIADE entend atteindre à court terme, à savoir :

- La participation comme partenaire aux négociations de la nouvelle convention collective de travail entre employeurs et employés des bureaux d'ingénieurs et architectes, remplaçant celle échéant à la fin de cette année, signée sans représentant de groupements d'ingénieurs et d'architectes.
- Le développement de services permanents pour les membres tels que la recherche d'emplois.
- Les mesures propres à assurer le respect et la protection du titre ainsi que la considération dont doivent être entourées les professions concernées.

Communications SVIA

Candidatures

M. Michel Aguet, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1970.

(Parrains : Mme E. Hamburger et M. J.-J. Morf, professeurs.)

M. Jean-Luc Monnier, ingénieur électricien, diplômé EPFL en 1975.

(Parrains : MM. C. W. Burckhardt et J.-J. Morf, professeurs.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité SVIA dans un délai de quinze jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Ouvrages reçus

Studie über das Bruchverhalten des Betons unter Zug- und Druckbeanspruchungen, par M. Tawfik Zein. Rapport LFEM n° 200, Dübendorf, 1974.

Untersuchungen über den Mechanismus des Korrosionsschutzes von Stahl durch Zinkstaubanstriche, par F. Theiler, Rapport LFEM n° 201, Dübendorf, 1974.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 14 et 16 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 8 des annonces

Informations diverses

Revêtements de sols antistatiques — une désignation qu'une minorité de revêtements a réellement acquise

Les anciens Grecs connaissaient déjà le phénomène de l'électricité statique, mais le public n'en a pris conscience qu'avec l'emploi accru de fibres synthétiques. Par une gamme toujours croissante de revêtements de sols textiles, les hommes ont involontairement fait connaissance avec la charge statique et les décharges désagréables ressenties au contact des poignées de portes ou d'objets métalliques. On aurait pu croire à de simples « picotements » ou « sursauts » si ce phénomène n'avait pas nui à la santé ou au bon fonctionnement d'appareils électriques très coûteux.

Bon nombre d'essais ont été effectués ces dernières années en vue d'éliminer la charge statique des revêtements de sols. Malheureusement, trop de tapis de fond portent injustement la désignation « antistatique ».

Dans le secteur de développement, Fabromont SA à Schmitten/FR a accompli un travail d'avant-garde en offrant des revêtements textiles véritablement antistatiques. Les succès de vente obtenus en particulier dans les bâtiments administratifs, les locaux d'ordinateurs, les écoles, etc. parlent d'eux-mêmes. Les expériences pratiques et des tests de laboratoire incitent à compter les revêtements textiles antistatiques de Fabromont SA parmi l'élite internationale.

Des renseignements détaillés sur le thème « revêtements de sols antistatiques » peuvent être obtenus auprès du service d'informations de Fabromont SA, 3185 Schmitten.

Progrès rapides du chauffage à distance — aussi en Suisse

L'envergure de l'approvisionnement en mazout fait, à l'heure actuelle, l'objet de discussions animées en public et au sein des cercles professionnels. D'une façon générale, on reconnaît que le chauffage à distance est apte à contribuer essentiellement à l'alimentation en chaleur sûre, économique en énergie et favorable à l'environnement. Des examens effectués à l'étranger ont confirmé le fait connu en Suisse depuis longtemps, que de grandes parties de la population peuvent être approvisionnées en chaleur provenant de centrales nucléaires, même lors de distances considérables¹.

Une condition essentielle en est la réalisation de l'approvisionnement de chaleur à distance sur une large échelle. Les investissements nécessaires à cet effet sont toutefois considérables. C'est pourquoi l'extension du chauffage à distance n'est guère concevable sans le support de l'Etat.

En Suisse, de nombreuses autorités et institutions ont déjà fait, de leur propre initiative, les premiers pas pour la mise sur pied de systèmes de chaleur à distance.

La centrale chaleur-force d'Aubrugg en construction

C'est le projet de la centrale chaleur-force d'Aubrugg réalisé par le canton de Zurich dans un triangle formé par des artères de trafic à la limite des communes de Zurich et Wallisellen qui est le plus avancé. Cette usine servira à l'alimentation en chaleur de bâtiments cantonaux et publics dans le quartier des hôpitaux et écoles supérieures, de la nouvelle Université Strickhof, des zones résidentielles voisines, ainsi que des communes de Wallisellen et Opfikon.

Les travaux de construction ont commencé en automne 1974. Les deux premières chaudières avec une puissance thermique

¹ Chauffage à distance des villes, rapport élaboré sur l'ordre de l'Office fédéral d'économie énergétique, par la maison Sulzer Frères SA, Editions EDMZ, Berne, janvier 1974, ainsi que complément : « Adaptation des coûts à l'état mi-1974 ».